



ARRÊTÉ N°100/2025

Chaussée Rétrécie Rue de Cassepot Bretelle accès parking Centre Commercial du Chêne fermée Du 30 Juin au 2 Juillet 2025

Le Maire de la Commune de Quévert,

Vu, les articles L 2213.1, 2213.2 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Considérant la demande de l'entreprise EVEN en date du 15 juin 2025 d'interdire la circulation pour des travaux de réfection de chaussée du 30 juin au 2 juillet 2025 (2 jours sur la période).

Considérant, qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique et les commodités de passage sur les voies publiques afin d'éviter tout accident,

ARRÊTE

ARTICLE 1: En raison de travaux de réfection de chaussée, la bretelle d'accès au parking du centre commercial du Chêne sera fermée et la chaussée sera rétrécie rue de Cassepot du 30 juin au 2 juillet 2025 (2 jours sur la période).

ARTICLE 2: Tous les panneaux réglementaires de signalisation seront mis en place par l'entreprise EVEN.

ARTICLE 3: La Directrice Générale des Services de la commune est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à la gendarmerie, aux pompiers et à l'entreprise EVEN.

Fait à QUÉVERT, le 20/06/2025

Le Maire,

Philippe LANDURÉ



Publié le 25 juin 2025